

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 31 (1960)  
**Heft:** 8

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PD 4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des Intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXI<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 8. Août 1960

## SOMMAIRE

Présentation — A l'œuvre ! — La 4<sup>e</sup> journée des apprentis méritants du Jura  
Une nécessité sur le plan jurassien  
Le marché du travail — Communications officielles — Service postal — Chronique économique

# PRÉSENTATION

*Dans sa séance du 4 juillet, le Comité directeur de l'ADIJ a décidé de confier la rédaction de notre bulletin mensuel à Monsieur Jean-Claude Duvanel, journaliste, à Delémont. Depuis sa création en 1930, le bulletin n'avait pas de rédacteur professionnel. Le secrétaire assurait sa parution régulière. Avec l'extension des activités de l'ADIJ, il n'était plus possible de charger le nouveau secrétaire de cette tâche et les mutations intervenues au sein du Comité directeur étaient l'occasion tout indiquée de désigner un rédacteur professionnel. Nous espérons ainsi pouvoir améliorer la qualité du bulletin, l'enrichir et le rendre plus attrayant.*

*Monsieur Jean-Claude Duvanel est un journaliste plein de dynamisme et très attaché au Jura où il habite depuis sept ans.*

*Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle activité.*

*Le président : René STEINER*